



Travaux en hauteur / port du harnais.

Public

Salariés susceptibles de réaliser des travaux en hauteur.

Pré requis

Absence de contre-indication médicale aux Travaux en hauteur
Ne pas être sujet au vertige

100% de réussite en 2023



Objectifs

- A la fin de la formation, les stagiaires seront capables de :
- Appliquer les règles de sécurité lors de travaux en hauteur
 - Evaluer les risques de chute de hauteur et choisir les moyens de protection adaptés
 - Vérifier et entretenir les harnais système antichute et EPI.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Alternance entre exposé théorique et pratique avec des supports visuels (Powerpoint, vidéos...)
- Alternance de différentes méthodes pédagogiques : heuristique, interrogative, didactique, expositive, démonstrative, applicative
- Adaptations aux activités et besoins des stagiaires
- Mises en situation pratique sur site

Support

- Remise de livret stagiaire à la fin de la formation.

Validation

- Feuilles de présence par demi-journée, présence obligatoire pendant la totalité de la formation.
- Formulaire d'évaluation de la formation.
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mises en situation pratique
- Attestation de fin de formation

Contenu

Formation théorique :

- Statistiques d'accident lors de travaux en hauteur et habitudes de travail.
- Règles législatives et pratiques liées à l'exécution et à l'encadrement de travaux en hauteur.
- Présentation des différents EPI antichute, choix du matériel en fonction des situations et des risques, point d'ancrage, lignes de vie ainsi que leur utilisation.
- Maintenance des EPI (vérification et entretien)
- Aménagement des lieux destinés aux travaux en hauteur afin de minimiser les risques de chute.
- La fragilité des toitures.
- Les moyens d'accès (échelles).
- Les points d'ancrage sur PEMP, échafaudages, échelles crinolines et PI.

Formation pratique :

- Echange à partir de l'expérience des stagiaires.
- Condition d'utilisation du harnais et réglages
- Présentation et essai du harnais
- Utilisation et vérification des moyens d'accès et matériel
- Mise en situation pratique sur site sur PEMP, échafaudage, échelle crinoline et PIR mises à disposition du client.

Accessibilité



Durée

7h de formation



Effectif

maximum 10 stagiaires



Tarif

Nous consulter
Pour un devis



Formateur

Formateur certifié et
Expérimenté à
l'utilisation des EPI antichute



Agenda inter

voir : a2s-conseil.fr

Être obligatoirement muni des équipements de protection individuelle (EPI) en cours de validité et à jour (chaussures de sécurité, gants, gilet haute visibilité)



Notre centre et nos formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, une place de stationnement est attribuée. L'accès aux formations techniques fera l'objet d'une analyse avec notre référente handicap :
Camille DESEIN

Responsable Pédagogique : Dominique DESEIN

Contactez-nous

03.28.48.53.38

contact@a2s-conseil.fr



V2 15/03/2024